



CHRONIQUE BIENNOISE

Un écolier se casse une jambe à Murren : il est ramené à Bienne par hélicoptère

(bo) Hier en début d'après-midi, un hélicoptère a survolé notre ville et s'est posé près de l'hôpital régional. La manœuvre étant inhabituelle, nous avons téléphoné à l'hôpital, où le médecin de service, M. Zurcher, a refusé de nous fournir le moindre renseignement.

Nous avons donc téléphoné aux différentes entreprises de transport par hélicoptère de l'Oberland et c'est à Lauterbrunnen, à Air-Glacier, que l'on nous a gentiment renseigné.

Il s'agit donc du jeune Félix Berger, un écolier biennois, qui a malencontreusement chuté alors qu'il skiait à Murren; on l'a relevé avec une jambe cassée. Immédiatement, son père a décidé de le ramener à Bienne, raison pour laquelle l'hélicoptère d'Air-Glacier a été affrété pour braver la neige et le brouillard jusqu'ici, où la petite victime est désormais entre de bonnes mains.

Nous lui souhaitons bien entendu un prompt et complet rétablissement.

Un verre dans l'nez : 18 000 francs de dégâts

(bo) Vendredi soir, peu après 21 h. 30, un automobiliste légèrement pris de boisson s'est jeté avec sa voiture dans une autre en stationnement. Celle-ci, fortement poussée, en a endommagé deux autres encore.

Le malheureux responsable de ce « carnage » recevra prochainement une facture singulièrement salée: 18 000 francs...

L'Alba tenu à l'œil

(bo) Après toutes les péripéties qui se sont déroulées la semaine dernière au restaurant Alba, dont l'entrée avait été interdite aux Italiens, les jeunes qui ont manifesté contre cette forme de ségrégation ne désarment pas.

Ils ont certes obtenu du patron, M. Favrod, qu'il retire l'affiche interdisant l'accès de son établissement à tous les Italiens. Il semble cependant — et c'est alors son droit le plus absolu — que M. Favrod maintienne son interdiction à l'encontre de certains individus.

Les jeunes, groupés désormais sous l'appellation « Mouvement du 6 janvier », se réuniront demain mardi, à 20 heures, au Centre autonome, pour définir les moyens qu'ils mettront en œuvre pour le cas où l'affiche était encore apposée.

Dans un communiqué publié hier, ils dénoncent toutes les pratiques racistes qui ont lieu à Bienne et interviendront dans tous les cas semblables. Ils dénoncent également « les propos mensongers des journaux qui parlent d'émeutes d'extrémistes ».

Nous leur conseillons dès lors de renoncer à publier leurs communiqués sur le papier traditionnellement utilisé par la Ligue marxiste révolutionnaire, dans la forme et avec les caractères auxquels elles nous a habitués.

Une jambe cassée

Hier à 12 h. 20, l'ambulance est montée aux Prés-d'Orvin, où un garçon de 13 ans venait de tomber et de se fracturer une jambe. Il a été conduit à l'hôpital Wildermeth, où nous lui présentons nos vœux de prompt rétablissement.

Collision frontale

(bo) Dans la nuit de vendredi à samedi, à 2 h. 31, une collision frontale s'est produite à l'intersection des rues des Prés, de Mache et de Madretsch entre deux voitures. Elles n'étaient heureusement pas de première jeunesse, ce qui fait que, même complètement démolies, elles portent la facture à 6000 francs. On ne déplore aucun blessé.

Un tibia cassé entre Sutz et Ipsach

(bo) Hier, peu après 16 h. 15, un automobiliste français a perdu le contrôle de son véhicule sur la route enneigée, entre Sutz et Ipsach. Déporté sur la gauche, il est entré en collision avec une voiture qui roulait convenablement en sens inverse et à laquelle on a relevé des dégâts de l'ordre de 4000 francs. Le conducteur français, lui, est à l'hôpital régional avec un tibia cassé. Sa voiture est hors d'usage.

Appel aux témoins, à Jens

(bo) Samedi vers 17 h. 30, le conducteur d'une Opel a endommagé une hydrante, à Jens, après quoi il a poursuivi sa route comme si de rien n'était. Les témoins éventuels de cet incident sont invités à s'annoncer à la police cantonale de Nidau, téléphone 51 65 33.

Perte de maîtrise à Anet

(bo) Hier vers 14 h. 30, à la route principale d'Anet, en direction de Champion, un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule sur la chaussée rendue glissante par la neige. Une collision s'ensuivit, qui fit pour 6000 francs de dégâts ainsi qu'un blessé léger.

Le feu dans un restaurant de Schupfen

(bo) Samedi, vers une heure du matin, le feu a soudainement pris dans le local de chauffage du restaurant Rohrer, à Schupfen. Les pompiers immédiatement sur les lieux ont pu réduire le sinistre à sa plus simple expression, mais les dégâts se montent néanmoins à 10 000 francs. Les causes de cet incendie ne sont pas encore connues.

Naissances

Déc. 9. Schindler Alain Yves, de Marti Konrad et de Corinne née Lugin, à Studen; Widmer Patrik, de Robert et de Christine née Hofmann, à Bienne. — 10. Wyssbrod Adrian, de Erich Hugo et de Magdalena née Hofer, à Lengnau; Arn Stefan Rolf, de Bernhard et de Susanna née Baumann, à Büren; Forrer Nicole, de Rudolf et de Ruth née Huber, à Brügg; Akoum Nadia, de Mustapha et de Ursula née Lauener, à Bienne; Amstutz Corinne, de Hans et de Erika née Sahli, à Busswil. — 11. Dieuaide Isabelle, de André Jean Joseph Louis et de Verena née Gyger, à Mörigen; Nisi Maurizio, de Sebastiano et de Maria née Granata, à Bienne; Trepte Frank, de Johannes Lothar et de Ursula Verena née Burri. — 12. Cattin Corinne, de Claude André et de Borka née Kujundzic, à Nidau. — 14. Schmidt Ives, de Martin et de Esther Marianne née Gyger, à Bienne; Schiltknecht Christoph Andreas, de Hans-Peter et de Silvia Giulia née Crivelli, à Münchenbuchsee; Andres Dominik, de Ulrich et de Katharina née Maurer, à Bienne; Joder Reto Samuel, de Samuel et de Margrith née Flückiger, à Pieterlen; Voxgt Dominik, de Anton et de Huguette Jacqueline née Rumpel, à Nidau; Giglio Alessandro, de Francesco et de Angela née Cosimano, à Bienne; Tala Stefano, de Marcello Salvatore et de Sonja Miriam née Fluri, à Bienne. — 15. Di Leo, Marianna, de Giovanni et de Placida née Fini, à Pieterlen; Stettler Silvan, de Ernst et de Elise née Pfister, à Soleure; Gugger Cornelia Rita, de Otto Kurt et de Bertha Andrea née Keller, à Ins; Scheurer Thomas, de Ulrich et de Marta Antoinette née Schneider, à Pieterlen; Kauer Thomas Willy, de Willy Heinrich et de Maria Agatha née Lang, à Aegerten. — 16. Claude, Corinne Danielle, de Georges Charles et de Antoinette Marliese née Schaller, à Bienne; Martinelli David Alexandre, de Americo Pietro Antonio et de Maria José née Brasil, à Bienne; Gomez Ignacio, de José et de Maria del Carmen née Abelenda, à Bienne; Salvi Lionello, de Pierino et de Gabriella née Paragalli, à Bienne. — 23. Zürcher Stéphanie, de Mauro-Herbert et de Catherine Marguerite née Glaner, à Bienne; Baker Sophie Eve, de Eric André et de Nicole Arlette née Racine, à Bienne. — 24. Buccella Olivier, de Gabrielle et

ETAT CIVIL DE BIENNE

de Pia née Kalbermatter, à Bienne; Zaugg Dominique Sarah, de Peter Hermann et de Christina née Henri; Sieber Daniela, de Pius Gregor et de Yvonne née Schleiss, à Bienne. — 25. Bachmann Tamara, de Walter Hermann et de Gertrud Elisabeth née Giger, à Lengnau. — 26. Röthlisberger Marc Beat, de Ernst Peter et de Walthraud Babette née Engel, à Pieterlen; Strammio Luciano, de Vito et de Maria Donata née Cerone, à Bienne; Binz Virginie, de Jacques André et de Brigitte née Charpillot, à Courrendlin; Franza Daniela, de Giovanni Antonio et de Bärbel Helga Hedwig née Brunnenberg, à Bienne. — 27. Lüthi Andreas, de Kurt et de Elsbeth née Knöpfel, à Granges; Hofmann Yves, de Walter et de Danielle Françoise née Allemand, à Bienne. — 28. von Rotz Nadja, de Jörg Josef et de Edith Marie née Heer, à Brügg; Schäfer Caroline, de Hans Ulrich et de Denise née Moser, à Lyss; Teutschmann Reto, de René et de Susanne Catherine née Schwab, à Ipsach. — 29. Krebs Alexander, de Manfred Horst et de Irmgard Marie née Scheiber, à Bienne; Aeberli Laure, de Jean-Marc Georges et de Danièle née Boss, à La Neuveville; Zenklusen Priska, de Peter et de Esther née Messerli, à Lyss; Nussbaum Irène, de Ulrich et de Verena Emma née Lehmann, à Dotzigen.

Promesses de mariage

Déc. 15. Wälti Martin, à Bienne, et Tolnai Erzsebet, à Safnern; Jallonardo Stefano et Keiser Danièle Georgette, les deux à Bienne. — 16. Schima Denes Gustav et Iselin Beatrice Erika, les deux à Bienne. — 20. Hertig Fritz et Wälchli Sonja, les deux à Orpund; Loteritsch Hermann et Christen Ursula Barbara, les deux à Bienne. — 22. Bart Roland, à Bienne, et Jauch

Iris Virginia Lidia Ella, à Hamburg. — 29. Villard Gérald, à Bienne, et Koch Lieselotte, à Mülheim-Kärlich; Somrani Youssef et Balmer Katharina, les deux à Bienne; Locher Jacques Martin et Cattin Fabienne Julienne Agnès Marie-Andrée, les deux à Bienne; Reber Karl et Stoller Barbara, les deux à Bienne; Wirz Max et Steger Annamaria Josefine, les deux à Bienne.

Décès

Déc. 11. Jakob Lina, 1903, à Bienne; Sartori Emile, née Kohler, 1907, à Péry; Voisard née Pellaton Jeanne, 1895, à Bienne; Streun Werner, 1912, à Scheuren. — 12. Tisso-Daguette née Lüthi Gertrud, 1916, à Bienne. — 13. Bärtschi Hans, 1895, à Bienne. — 14. Mauer Joseph Alois, 1911, à Bienne; Vorpe Ernest, 1894, à Bienne. — 17. Hunsperger Alphons Emil, 1904, à Bienne; Bauder née Krejci Charlotte Eleonore, 1897, à Bienne. — 14. Chappot-Raymond Berthe Hélène, 1888, à Bienne; Perrenoud née Winkler Martha, 1911, à Bienne; Capt Ruth, 1887, à Bienne. — 15. Moser Ernst, 1886, à Bienne; Lanz Emilie Marie, 1885, à Bienne. — 16. Baumgartner Johann Linus, 1910, à Bienne. — 26. Weber Rudolf, 1884, à Bienne. — 28. Aeschlimann née Schänzli Nelly Germaine, 1909, à Bienne; Bandi Johann, 1887, à Mache. — 29. Leiser née Hirbrunner Bertha Marie, 1891, à Bienne; Viénot née Micheli Luigina-Maria, 1903, Tramelan; Schott née Müller Klara, 1929, à Bienne. — 30. Dick Ernst, 1901, à La Neuveville. — 29. Hertig née Müller Alice, 1917, à Bienne. — 30. Gurtner née Hofer Lina Frieda, 1902, à Bienne; Messerli Albert, 1918, à Bienne. — 31. Stoper née Gnägi Lina Margartha, 1897, à Bienne; Kônitzer née Schlup Emma, 1891, à Pieterlen; Spring Edouard Aimé, 1898, à Bienne.

Une blessée à Douanne

(bo) La conductrice d'une automobile qui circulait de Douanne en direction de Bienne, samedi à 18 h. 25, a perdu le contrôle de son véhicule à la sortie de Douanne. Elle a d'abord touché un poteau, avant de s'écraser contre le mur bordant la route. La conductrice, gravement blessée, a été conduite en ambulance à l'hôpital régional de Bienne, où nous lui souhaitons un bon rétablissement. Quant au véhicule, il est hors d'usage.

Auto volée contre un arbre entre Belmont et Saint-Nicolas: appel aux témoins

(bo) Vendredi soir, vers 23 heures, une Peugeot 204 volée à quitté la route et s'est jetée contre un arbre, entre Belmont et Saint-Nicolas. Le conducteur a pris la fuite à pied. Les personnes qui seraient vu quelque chose sont priées de se mettre en rapport avec la police cantonale de Nidau, téléphone 51 65 33.

Les insignes sont là !

Inutile de rappeler aux habitués que cette année carnaval déroulera ses fastes plus tôt que d'habitude, soit du 24 au 28 février. L'insigne 1977, œuvre d'Hugo Hofer, est officiellement sur le marché. Le créateur s'est particulièrement distingué et le sujet, consacré aux bals masqués, sé-



duit par son originalité et sa drôlerie. Il donne un avant-goût de la formidable ambiance qui régnera pendant ces jours de liesse populaire. La maison Gravura SA, de Lucerne, a soigné l'exécution de la médaille chère à certains collectionneurs.

Aujourd'hui donc, plusieurs établissements publics disposent d'un stock considérable d'insignes. La vente a commencé, chaque restaurateur tentera, soutenu par son personnel, de conquérir le titre on ne peut plus envié de « roi des vendeurs ».

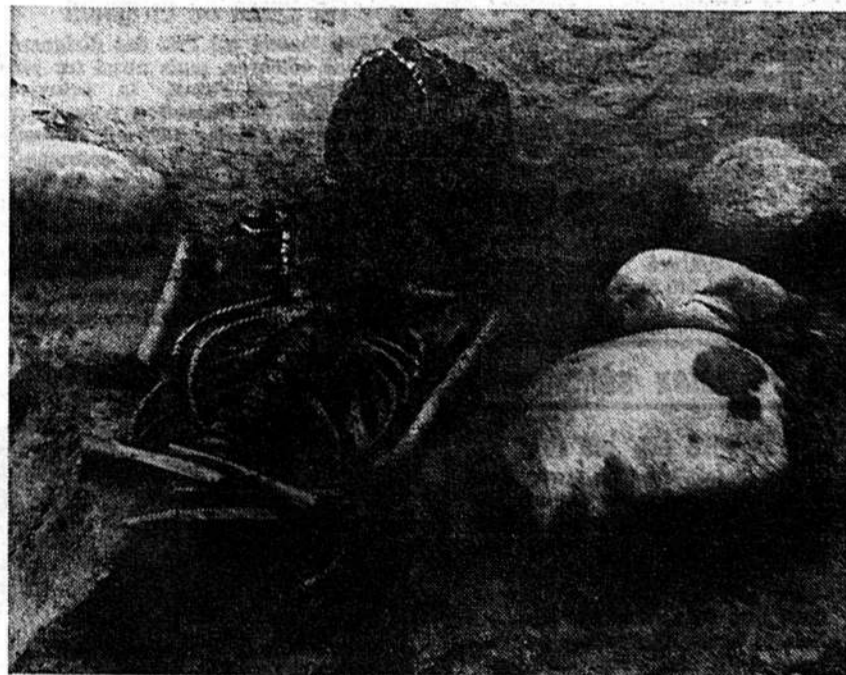
Une fois encore, la Guilde du Carnaval a réussi le tour de force de maintenir les anciens prix. Les insignes en or et en argent seront vendus 20 et 10 francs. Les modèles dits de rue reviendront à 3 francs. Relevons que les donateurs particulièrement généreux n'ont pas été oubliés. Ils pourront acquérir un super-insigne pour la bagatelle de 50 francs ou plus...

Dix-huit squelettes mis au jour à Galmiz

Le Service archéologique cantonal fribourgeois vient de faire d'intéressantes découvertes près de la localité de Galmiz. Une fouille a permis de mettre au jour dix-huit squelettes de personnes adultes et d'enfants, ainsi que les restes d'une villa romaine. Les recherches, qui ont duré six semaines, sont maintenant terminées, mais on pense que d'autres traces du

passé pourront encore être découvertes pendant les travaux de construction qui vont débiter sur ce terrain.

Des objets métalliques n'ayant pas été trouvés, il est pour l'instant impossible de fixer avec précision l'époque à laquelle remontent ces dépouilles mortelles. Néanmoins, Mme Hanni Schwab, archéologue cantonale, avance la date de l'an 600 de notre ère.



Dix-huit squelettes ont été ainsi découverts à proximité du village fribourgeois de Galmiz.

Horlopotin et la TV



... parce que vous aussi vous jouez à votre petit Kojak !

contre la **toux?**

Sirop des Vosges
Cazé

MAISON FONDÉE EN 1874